

*Chrysler Canada*

J'espère que nous arriverons à éclaircir tout cela et que ce que nous faisons maintenant n'aura pas pour seul effet d'encourager d'autres razzias dans le Trésor public. Les Canadiens ne peuvent ni partager ni donner ou prêter les fonds publics aux grandes sociétés. Les fonds publics ne sont pas assez considérables. Ceux qui font la queue et demandent l'argent sont les mêmes qui, il y a quelques mois, s'élevaient contre l'ampleur du déficit de l'économie canadienne et des dépenses publiques. A mon avis, il y a un écart entre la façon dont les sociétés voient leurs responsabilités à l'endroit des communautés du Canada et des Canadiens et la façon dont le gouvernement envisage ses responsabilités de développer une stratégie industrielle globale pour l'ensemble du secteur des grandes industries.

● (1630)

Je n'aime pas favoriser une société de cette façon. Je n'aime pas cette idée d'exceptions et de programmes sur mesure. Je ne l'ai pas aimée dans le cas de Michelin et je ne l'aime pas non plus dans celui de Chrysler. A mon avis, ce n'est pas une façon d'administrer. Ayant établi ce système de prêt garanti fondé sur un certain nombre de critères, le gouvernement a maintenant fixé, j'en suis sûr, dans l'esprit de la Ford ce qu'elle devra faire lorsqu'elle demandera sa part.

A un moment donné, les Canadiens se rendront compte tout à coup qu'ils paient le produit et qu'ils financent aussi l'établissement de la société et qu'au bout du compte, ils n'obtiennent rien, car ces sociétés plient bagage si le marché connaît une baisse.

Il y a deux ou trois mois, le ministre a affirmé qu'un accord devrait comporter trois principaux éléments: une augmentation de la R et D, la fabrication des pièces au Canada et des emplois garantis.

Pour la question de l'emploi, j'aurais aimé qu'en déposant ce document, le ministre en dépose également un autre dans lequel il expliquerait comment au juste le gouvernement a l'intention de respecter ses engagements à l'endroit de plusieurs milliers de travailleurs mis à pied dans le secteur de l'industrie de l'automobile qui n'ont probablement plus droit aux prestations d'assurance-chômage.

Je ne suis pas du tout impressionné quand le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) déclare que son ministère écourtera la période d'emploi permettant à une personne d'être de nouveau admissible à l'assurance-chômage. Il ne sert à rien de dire à quelqu'un qui habite une localité où près de 20 p. 100 de la main-d'œuvre est en chômage, qu'il lui suffit de se trouver un emploi pendant quelques semaines pour être de nouveau admissible à l'assurance-chômage. Il se trouve en fait que si le taux de chômage est de 20 p. 100, il lui est tout à fait impossible de trouver un emploi et ce programme ne sert pas à grand-chose, puisqu'il n'aide en rien les personnes qui en ont vraiment besoin.

Il est aussi intéressant de noter que les Etats-Unis envisagent d'accorder une certaine aide aux travailleurs mis à pied pendant cette période de transition. Encore une fois, j'aurais espéré que le ministre puisse dire, comme il l'a souvent fait pendant la campagne électorale, qu'il compte instituer un programme d'allocation d'aide de transition comme celui qui existait il y a quelques années, qu'un tel programme est en tête de sa liste de priorités et qu'il le mettra en œuvre pendant la négociation de l'accord avec la société Chrysler. Il ne l'a pas fait, et j'en suis déçu.

J'ai des questions à poser, madame le Président. Je pense que la meilleure façon de procéder serait que le ministre en prenne note afin de pouvoir y répondre ensuite. La déclaration que le ministre a déposée aujourd'hui, et que j'ai en main depuis deux ou trois jours, soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Il est bien possible que l'on finisse par déposer les réponses voulues, mais j'espère que nous pourrions en être informés assez tôt, car cela nous permettrait de mieux comprendre le document.

Le ministre a mentionné qu'il était heureux que certains travaux de recherche et de développement se feroient chez nous. Je ne comprends pas le document comme lui. Je ne sais pas quel sens il faut donner à l'expression «dans la mesure du possible», mais je l'ai vue si souvent et dans un si grand nombre de documents que je me demande toujours qui déterminera ce qui est possible. J'imagine que ce sera la société Chrysler. S'il en est ainsi, le fait que, selon la déclaration, «la recherche, le développement et l'ingénierie seront, dans la mesure du possible, effectués au Canada», ne nous avantage pas vraiment, à moins que nous ne soyons certains de pouvoir imposer notre propre interprétation de cette expression.

Tout d'abord, j'aimerais savoir comment le ministre entend faire exécuter cette disposition. Ce que j'ai pu constater dans l'application de l'accord automobile, c'est que les constructeurs ne font que le strict minimum, et encore bien moins dans la plupart des cas. Si nous n'énonçons pas exactement ce que nous entendons faire faire au Canada, précisant par exemple à quel endroit cela doit être fait et à qui le contrôle en sera confié, je puis presque garantir au ministre que l'expression «dans la mesure du possible» prendra le pas sur le reste et que, dans la pratique, ce ne sera jamais possible.

Je suis amèrement déçu de constater que nous n'aurons pas de part à la voiture K. Je doute fort, comme je l'avais déjà dit, de la réussite commerciale de cet hybride camion-familial qu'il est question de construire. Cela rappelle fort la promesse faite en 1975 par Chrysler au Royaume-Uni, quand elle sollicitait des garanties et des subventions de l'État britannique. Chrysler avait alors promis de construire un fourgon que la Grande-Bretagne attend toujours. Je pense que nous aussi nous pouvons toujours attendre. J'aurais préféré avoir une part de la fabrication de la voiture K, avec mission d'aller commercialiser cette voiture dans le monde, de fabriquer localement des composantes de cette voiture et d'assurer les travaux de recherche et de développement correspondants, au lieu de nous mettre sur les bras quelque chose qui risque de ne pas se vendre.